

1

(N° 289.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1842.

AMENDEMENT

A LA LOI SUR LES DISTILLERIES.

Je propose d'ajouter les mots *et prairies*, au mot *terre*, dans le litt. C du § 1^{er} de l'art. 5.

AUG. DUVIVIER.
